

Questions diverses du conseil municipal du 27.02.2023 de 51mn56 à 1h09

Jean-Roger Durand

Vous avez la parole pour les questions diverses.

Bruno Descombes

Voilà c'est à propos, je parle au nom de l'équipe d'opposition disons, au sujet de l'association la Fourmilière. Je lis parce que...

Claudine Fournet

C'est le mail que tout le monde a reçu..

Bruno Descombes

Voilà. Lors de la réunion de la commission "communication, animations, festivités" du 21 février 2023, vous nous avez fait part de votre volonté de ne pas permettre à l'association La Fourmilière de Largentière d'organiser une nouvelle fois le forum des associations en 2023. Nous désapprouvons votre décision. Il n'appartient pas à la municipalité de sélectionner voire d'évincer les acteurs qui organisent des événements de ce type et de décider quelles associations doivent y prendre part. En outre, ce choix conduit une nouvelle fois à freiner les initiatives du tissu associatif local. Si nous désapprouvons l'état d'esprit...

Thierry Toulouse

C'est le mail qu'on a reçu, hein ? C'est ça ?

Tous

Oui, oui,

Bruno Descombes

vous l'avez, vous avez, vous en avez tous pris connaissance. Donc, nous voulions repréciser ça. Enfin, nous pensons que de toute façon, l'organisation d'une manifestation comme celle-ci peut se faire par n'importe quelle association et on ne sait pas trop pourquoi, le refus qui a été posé, est plutôt bizarre. Et si on n'arrive plus à faire, à organiser les choses parce que la mairie refuse que les associations fassent, prennent, puissent être sur le domaine public pour pouvoir organiser des choses, on va tous disparaître en tant qu'association. Voilà.

Jean-Roger Durand

Donc moi j'ai pas d'info complémentaire et peut-être Alban ?

Bruno Descombes

Ou alors qui va organiser cette, cette, cette, pardon, ce forum des associations.

Jean-Roger Durand

Alban ?

Alban Guillemin

Oui on est nombreux, dans l'équipe animation, je prends la parole, mais c'est Agnès aurait pu la prendre, c'est André qui aurait pu la prend. Et ça va être, heu, lorsqu'on a évoqué le programme des animations 2023, on avait calé dans la programmation un forum des associations, salle des fêtes. On a parlé tout à l'heure, heu, tenue par la commune, et donc on en a parlé tout à l'heure du temps agent, on a parlé tout à l'heure des locations, des buvettes, et cetera. Et c'est vrai que nous on a ressenti également l'année passée pour les agents et c'était un petit peu bien pris par toutes les animations à démonter, monter, démonter et remonter, etc. Et c'est vrai qu'auparavant, on en est revenu, les salons, des forums des associations se faisaient à la salle des fêtes où il y a déjà l'estrade, il y a déjà la sono, il y a déjà la buvette et voilà. Et on avait à cœur que les associations tiennent la buvette et qu'elles soient actrices également. Donc, d'une part, faire la promotion de leur, de leur anima, de leur association, mais également qu'elles puissent le tenir, la buvette associations sportives, culturelles pour aussi du financement, ce qui est ce qui manque aujourd'hui sur les associations.

Alban Guillemin

Voilà le nerf de la guerre, c'est aussi qu'elles puissent vivre. Et voilà Donc, on sait qu'on a contacté beaucoup d'associations sportives qui souhaiteraient prendre des buvettes, par exemple sur des des animations municipales. Voilà. Et donc on est mis sur la programmation.

Claudine Fournet

Donc enfin.

Jean-Roger Durand

Non mais vous allez pas reprendre le, le, on est que celui là, vous, vous pas reprendre tout le travail de la commission, maintenant.

Claudine Fournet

Si c'était l'occasion d'en discuter quand même nous on est franchement pas d'accord sur cette façon de fonctionner quoi.

Bruno Descombes

Moi, je fais partie de, je fais partie de plusieurs associations et ça m'effraie, ça m'embêterait profondément qu'on vienne me refuser une, une, un truc comme ça.

Thierry Toulouse

Participation (inaudible).

André Paul

ils peuvent participer, n'importe quelle association peut participer.

Alban Guillemin

Par contre, Nous le but c'est justement que l'association de la Fourmilière soit présente sur le forum avec sa place attirée, qu'elle participe avec les différentes associations, avec atelier, la buvette, etc. Comme une association locale largentiéroise. Voilà, il n'y a aucun problème de ce côté là. Comme n'importe quelle association, il n'y a pas de soucis.

Claudine Fournet

Donc en fait, c'est à la tête du client, quoi.

Alban Guillemin

Pas du tout.

Claudine Fournet

Oui, oui, oui, voilà,

Jean-Roger Durand

Oui, j'ai toujours fait ça. Je vous remercie.

Claudine Fournet

C'est bien.

Jean-Roger Durand

C'est bien.

Jean-Roger Durand

J'ai quand même trouvé pendant plus de 20 minutes. Je sais que c'est long (inaudible)

Thierry Toulouse

Une question d'organisation si j'ai bien compris ?

Jean-Roger Durand

Mais vous pouvez quand même...

Claudine Fournet

Non c'est qu'on n'autorise pas la fourmilière à, à faire son forum sur la place des Récollet. A organiser son forum.

Thierry Toulouse

Non mais c'est pas qu'on accepte pas qu'il participe au forum ?

Claudine Fournet

Non, on n'accepte pas que la Fourmilière organise le forum.

Thierry Toulouse

D'accord. Mais c'est bien si c'est la commune qui le prend en charge.

Claudine Fournet

Ben, c'est dommage que les agens qui se plaignent d'avoir du boulot, ils en auront un peu plus.

André Paul

Non, en le faisant à la salle des fêtes. Il y aura pas à monter le podium.

Jérémy Villalonga

Si j'ai compris l'idée, c'est que ce soit toutes les associations qui s'occupent de la buvette, c'est ça ou non ?

Thierry Toulouse

Non, non, non, c'est l'organisation, l'organisation est prise par la municipalité avec toutes les associations qui veulent y participer, qui seront présents au forum, et la buvette sera à....

Huguette Anjolras

Je crois qu'il ne faut pas confondre organisation et participation. Au niveau de la participation, on accueille TOUTES les associations bien volontiers, au contraire, plus il y en aura, mieux ce sera. Par contre, cette année, la mairie a souhaité être organisatrice du forum. Et

Alban Guillemin

Et pour répondre aux associations, il faut savoir que depuis qu'on les animations sont lancées, on peut être contents de recevoir énormément de demandes de participation de ce type sur la commune à construire parce que c'est une commune qui commence à bouger pour les animations, qui se fait de moins en moins ailleurs. On a reçu ce matin le festival de HAND PAN et les musiques du monde qui malheureusement à pas pu le faire dans sa commune.

Claudine Fournet

Le paradoxe c'est que vous êtes ravis d'accueillir les autres asso, mais comme c'est une association de Largentière qui demande organiser quelque chose, vous voulez pas ? Enfin voilà. Maintenant si si.

Jean-Roger Durand

Oui c'est bon, je vois que vous vous êtes dit... Bon le maire, qui refuse...

Claudine Fournet

On a pas dit le maire, on a dit la commission.

Jean-Roger Durand

J'étais même pas au courant, donc à la tête du client, je vous remercie... Voilà d'autres questions diverses.

Claudine Fournet

Oui !

Jean-Roger Durand

À l'autre jour, j'ai oublié en plus...

Claudine Fournet

Ouai, normalement, c'est obligatoire, vous le savez ça aussi.

Jean-Roger Durand

Vous pouvez me mettre au TA, vous connaissez le chemin maintenant.

Claudine Fournet

Oui, oui, ne vous inquiétez pas, c'est en cours.

Bernard Lacroix

Il y a une règle là-dessus, au SEBA, vous n'arrivez pas avec les questions diverses, le jour même.

Claudine Fournet

Ha si, ce sont les questions orales. Sinon ce sont des questions écrites mais on peut faire les questions orales.

Jean-Roger Durand

Y aller, Mme Fournet, allez-y.

Claudine Fournet

Heu donc par rapport, ben, dans la foulée de l'installation des pots de fleurs, est ce que vous avez envisagé l'installation de compost pour les habitants du village ? Parce que ça serait l'occasion de les mettre...

Jean-Roger Durand

C'est le SIDOMSA avec la communauté de communes qui est compétente en la matière pour le compostage.

Claudine Fournet

Oui, bien sûr, mais c'est bien à l'initiative de la commune de demander d'en installer.

Jean-Roger Durand

On est tous partant, à partir du moment où la communauté de communes et le SIDOMSA, vont nous saisir et on ne le fera pas. Je veux dire au.

Claudine Fournet

Et on peut pas faire l'inverse, on peut pas saisir le SIDOMSA.

Jean-Roger Durand

Non. Mais quand vous êtes à la communauté de communes Mme Fournet, je sais que vous avez des positions différentes. Petite ville de demain ici vous vous absteniez et là bas vous l'approuvez. Sur le compostage..

Claudine Fournet

Non, j'étais pas au conseil communautaire, alors...

Claudine Fournet

C'est que ça je les vois. Ce que je.

Thierry Toulouse

Ça a été voté pour la bas et ici abstenu... C'est un détail.

Jean-Roger Durand

Faut le.. Mme Fournet. Faut effectivement soulever le problème en communauté de commune et puis on suivra.

Claudine Fournet

D'abord. D'abord.

Bernard Lacroix

A la limite, on peut le demander.

Claudine Fournet

Non mais moi je trouvais que c'était logique...

Jean-Roger Durand

Ça reste une compétence communauté de commune.

Claudine Fournet

Et puis par rapport à la maison Fargier, puisque madame Porquet nous a informé qu'elle ne voulait plus acheter.

Jean-Roger Durand

Ben elle est à vendre.

Claudine Fournet

Et c'est pas parce qu'il n'y a pas de projet quelconque qu'il n'y a pas.

Jean-Roger Durand

Alors je reprends. Je suis fatigué. Alors pour la énième fois, pour la énième fois. Je rappelle que cette maison a été acquise par la commune de Largentière dans le cadre donc du projet de revitalisation. Allez, je reprends. C'est important parce que tout le monde n'est pas au courant et les gens oublient. Cette maison devait être la maison du projet de revitalisation. Il devait y avoir dans ce magasin là. Il devait y avoir un aménagement du terrain derrière le local commercial qui avait été transformé en local d'expo, que sais je. Pour présenter donc la revitalisation et les actions menées. Les permanences hebdomadaires devaient se tenir de cette façon. Nous avons bien acquis le bien et la communauté de communes qui devait assurer le fonctionnement a reculé. Pour différentes raisons. Donc ça nous est resté sur les bras. Après, nous avons eu quelqu'un que vous connaissiez, qui était sur votre liste, qui s'appelait Monsieur Pic ou qui s'appelle Monsieur Pic.

Claudine Fournet

Il s'appelle toujours.

Jean-Roger Durand

Et il est élu à Rocles non ?

Claudine Fournet

Oui.

Jean-Roger Durand

Mais franchement, c'est du nomadisme politique, maintenant. Donc en gros,

Tous

Rire

Jean-Roger Durand

Si vous voulez... quoi ? Mais c'est vrai. Non il a fait campagne ici et se retrouve (inaudible)..

Bruno Descombes

Il sera content de l'entendre.

Claudine Fournet

On est pas libre ?

Jean-Roger Durand

Non, c'est une petite plaisanterie. Allez, ne soyez pas comme ça. Donc, en gros. Non, mais Monsieur Pic, on a signé un compromis avec Monsieur Pic.

Claudine Fournet

Oui ?

Jean-Roger Durand

Bien monsieur Pic, il a disposé des clés pendant un an et demi, donc de la maison Farget. Non mais c'est, il faut tout refaire, Il faut toujours refaire l'historique. Donc grand 1 : La maison du projet n'a pas pu voir le jour pour différentes raisons. Grand 2 : on le met en vente. Monsieur Pic nous signe un compromis donc avec le notaire Monsieur Massenet, je crois, de Villeneuve de Berg. Donc tout ça se fait. Et un an et demi après, il vient me voir en me disant (sifflement) j'ai pas les financements, je peux pas acheter donc la maison entre temps, il devait s'occuper de, de, comment dire. Il m'avait dit j'ai les clés, je vais mettre les tuiles qui manque, je sais pas trop quoi. Bien sûr rien n'a été fait. La maison est restée à l'abandon le plus total. Donc là, maintenant, c'est... Mais non d'accord. Maintenant on va

Claudine Fournet

Arrêtez, c'est bon.

Jean-Roger Durand

Nathalie, Nathalie se désiste.

Claudine Fournet

Heu, entre temps il y a eu d'autres acquéreurs, on avait résigné deux délibérations pour la vendre, hein.

Jean-Roger Durand

Combien j'en ai eu des acquéreurs, je sais plus.

Claudine Fournet

Ben oui, il y en a eu d'autres, et pourquoi, elle ne s'est pas vendue là, cette fois-ci ?

Jean-Roger Durand

Et ben demandez à Nathalie, comme ça ça lui fera, c'est le semblant de la gloire Nathalie, elle vient juste pour attaquer l'équipe à laquelle elle appartient.

Nathalie Porquet

Pas du tout. Ho ben écoutez je ne parle pas. Si, c'est faux.

Jean-Roger Durand

Quoi, non, c'est vrai.

Claudine Fournet

Non mais pourquoi elle ne s'est pas vendue ?

Jean-Roger Durand

Ben je sais pas, moi

Nathalie Porquet

Ça sert à rien que je réponde, parce que de toute façon quoi qu'il en soit, il ne veut pas que j'ouvre ma bouche.